

Vie de l'association

Le congrès AICVF 2023 : Very NICE !

Le 38^{ème} congrès de l'AICVF s'est tenu les 7 et 8 septembre 2023 à Nice, sur le thème : "Réinventer le Bâtiment pour la Neutralité Carbone en 2050". Organisé par la région CAC, l'événement a réuni 250 congressistes et 37 partenaires.

• **Soirée d'accueil (8 septembre)** : La soirée a eu lieu sur la plage Blue Beach et a réuni environ 150 participants dans une ambiance festive, en présence de **Frank Hovorka**, président national de l'AICVF.



• **Journée du congrès (9 septembre)** : Le congrès a débuté par un discours d'accueil de Vivien Merat, directeur du congrès. Madame **Dominique Estrosi-Sassone**, sénatrice des Alpes-Maritimes, a souligné l'importance des métiers de la thermique pour l'avenir des bâtiments. Animée par **Philippe Nunes** et soutenue par **Frédéric Massip** pour la partie questions/réponses, la journée s'est déroulée en trois temps forts :
PREMIÈRE PARTIE - **Enjeux et objectifs nationaux** : **Thierry Rieser** a évoqué les scénarios pour la neutralité carbone à l'horizon 2050, mettant l'accent sur la nécessité d'accélérer



la rénovation performante. **Marjolaine Meynier-Millefert** a parlé des outils pour massifier la rénovation énergétique.
DEUXIÈME PARTIE - **Table ronde sur les énergies** : la table ronde a exploré les énergies pour remplacer les énergies fossiles, en abordant les textes règlementaires, l'impact du CO₂, et les critères de choix des systèmes énergétiques.

TROISIÈME PARTIE - **Retours d'expériences** : **Joséphine Ledoux** a fait un focus sur le décret tertiaire, tandis que trois réalisations de rénovation ont été présentées par **Thierry Rieser**, gérant d'Enertech Scop, **Yvan Huck**, responsable technique de la ville de Draguignan, et **Vincent Braire**, président du BET Pouget Consultants.



• **Conclusion du congrès** : **Frédéric Guitard** a souligné l'importance des

énergies renouvelables et durables pour atteindre la neutralité carbone en 2050. **Frank Hovorka** a félicité les organisateurs et rappelé l'histoire de l'AICVF. Le flambeau a été transmis pour l'organisation du prochain congrès à La Rochelle en 2025.

Le congrès s'est terminé par un apéritif sur la plage suivi d'un dîner de gala artistique au Palais de la Méditerranée. Une soirée de grand standing où la bonne ambiance s'est invitée autour d'un spectacle aussi surprenant que dynamique avec, en toile de fond, le succès de nos bleus au match d'ouverture de la coupe du monde face au All-Blacks. ■



Christophe Larchevêque nommé délégué général de l'AICVF



Le président de l'AICVF, **Frank Hovorka**, a annoncé la création d'une nouvelle fonction au sein de l'association en nommant **Christophe Larchevêque** au poste de délégué général. Cette nomination vise à insuffler un nouvel élan à l'AICVF et à renforcer son action.

Christophe Larchevêque apporte à ce rôle une expérience solide de 35 ans dans la maintenance des équipements techniques. Il est également un membre actif de l'AICVF depuis 1998, où il occupe actuellement le poste de trésorier national et siège au Conseil d'Administration.

En tant que délégué général, ses premiers objectifs consisteront à harmoniser l'interactivité entre les 17 Groupes régionaux de l'AICVF, en collaboration avec les présidents de ces groupes. Il sera également chargé de suivre de près les différents chantiers en cours au sein de l'association.

L'AICVF accueille Christophe Larchevêque à bras ouverts dans ses nouvelles fonctions et lui souhaite le meilleur pour la réalisation de ses missions. Sa nomination promet de renforcer davantage l'engagement de l'AICVF en faveur de l'efficacité énergétique et des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation. ■

Communiqué

Cegibat interpelle les jeunes

Du 18 septembre 2023 au 6 février 2024, Cegibat innove et lance un appel à projets auprès des étudiants, pour les inviter à réfléchir ensemble aux enjeux de la ville de demain.

La thématique du concours initié par Cegibat résonne comme une injonction : «Décarbonons la ville». C'est une invitation à passer maintenant à l'action et à trouver des idées nouvelles. Quelles pistes explorer pour répondre aux défis climatiques qui nous attendent ? Quelles évolutions apporter à nos modes de vie ? Quelle place pour le gaz renouvelable dans le futur équilibre à trouver ?

Une approche pluri-disciplinaire

En s'adressant aux étudiants, Cegibat souhaite ouvrir cette réflexion essentielle à celles et ceux qui seront de-



main en position d'agir. Celles et ceux dont le regard neuf doit permettre d'entrevoir de nouvelles solutions.

Ouvert à tous les étudiants de niveau Bac+3 à Bac+5, ce concours entend favoriser la rencontre entre profils d'horizons divers, issus de cursus en urbanisme, en architecture et en ingénierie notamment.

Comment ça marche ?

Pour participer, il suffit de former une équipe de 2 à 5 personnes et de s'inscrire via le site [Agorize - Décarbonons la ville !](https://www.agorize.com/fr/decarbonons-la-ville)

Les équipes candidates auront alors jusqu'au 15 novembre 2023 pour travailler leur proposition, en lien avec l'une des 3 catégories proposées : réhabilitation d'une friche industrielle, rénovation et optimisation de bâtiments existants ou figure libre, pour une approche plus globale de la gestion de la ville.

L'annonce des trois lauréats est prévue le mardi 6 février 2024, lors d'une cérémonie organisée dans le cadre du salon EnerJ'meeting, pendant laquelle les gagnants recevront leurs prix et seront invités à soutenir

leurs projets devant des professionnels du secteur.

[En savoir plus sur le concours](#)

Cegibat, le centre d'expertise de GRDF, a pour mission d'informer et d'outiller l'ensemble des professionnels du bâtiment (bureaux d'études, installateurs, architectes, directeurs techniques, responsables de patrimoine, responsables énergie, exploitants, etc.) et de l'industrie sur la réglementation gaz naturel et l'efficacité énergétique.

Ça se passe en région

AICVF Languedoc

Réunion technique : décarbonation-hybridation-RE2020

La RE2020 impose une diminution des émissions de gaz à effet de serre tant au niveau des matériaux de construction qu'au niveau de l'utilisation des équipements techniques. Le gaz proposé par GRDF peut-il être décarboné ? Des solutions techniques dites « hybrides » permettent-elles de répondre aux obligations réglementaires ?

Par Frédéric Blot, Enseignant, Education Nationale, membre de la commission jeunesse AICVF Languedoc-Roussillon

La RE2020 impose une diminution des émissions de gaz à effet de serre tant au niveau des matériaux de construction qu'au niveau de l'utilisation des équipements techniques. Le gaz proposé par GRDF peut-il être décarboné ? Des solutions techniques dites « hybrides » permettent-elles de répondre aux obligations réglementaires ?

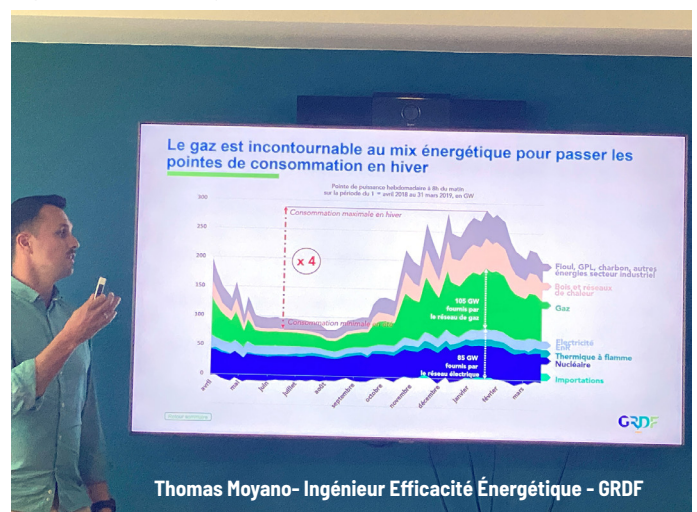
Le Languedoc-Roussillon a récemment été le théâtre d'une réunion technique captivante axée sur la décarbonation et l'hybridation des systèmes de production de chaleur, en réponse aux exigences de la RE2020. Organisé par **Sylvain Masson** du BET Durand et **Guy Friquet**, président de l'AICVF Languedoc-Roussillon, cet événement a rassemblé une quarantaine de professionnels de l'industrie et de l'énergie.

La RE2020, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, a été au cœur des discussions. **Thomas Moyano** de GRDF a pris la parole pour fournir des informations essentielles sur l'origine et l'utilisation du gaz en France. Il a souligné le rôle crucial du gaz pour répondre à la demande énergétique hivernale, notant qu'en février, le gaz devait fournir 105 GW pour combler les pointes de consommation.

La première partie de la présentation s'est concentrée sur les différentes techniques de "verdissement du gaz". La méthanisation, en particulier, connaît un développement croissant

en France. Les méthaniseurs ont la capacité de réinjecter du biogaz directement dans le réseau de GRDF, tandis que les résidus (digestats) peuvent être utilisés comme engrais agricoles. L'objectif ambitieux est d'atteindre l'équivalent de 12 centrales nucléaires d'ici 2030 grâce au biogaz, et à plus long terme, de couvrir l'ensemble des besoins en gaz de la métropole d'ici 2050, avec un potentiel de 420 TWh.

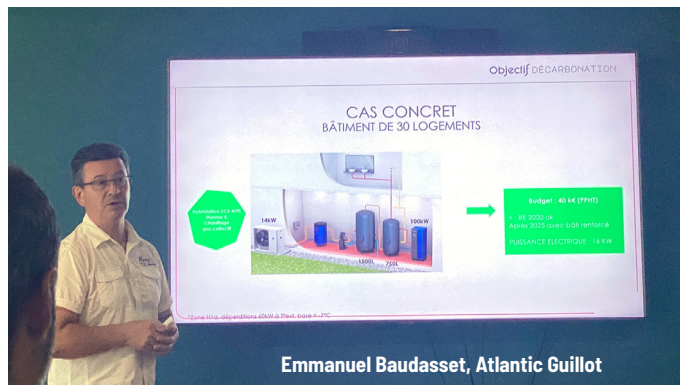
Thomas Moyano a ensuite abordé le sujet de l'hybridation sous différents angles, y compris financier, technologique et réglementaire. L'hybridation, qui consiste à combiner deux



sources de production de chaleur différentes, telles qu'une chaudière gaz et une pompe à chaleur, permet de respecter les exigences de la RE2020 en matière d'efficacité énergétique et environnementale. Cette approche offre également une sécurité accrue en cas d'évolution défavorable du marché.

Emmanuel Baudasset, de la société Atlantic, a poursuivi en présentant en détail les nombreuses options techniques offertes par l'hybridation. Il a souligné l'importance des réglementations et des incitations financières, notamment le DPE, l'étiquette énergétique, la RE2020, les CEE, le crédit d'impôt et les aides locales, dans la mise en œuvre de solutions d'hybridation adaptées aux différents types de bâtiments.

Emmanuel Baudasset a également examiné les aspects techniques de l'hybridation, soulignant l'importance de la position du piquage de la pompe à chaleur pour optimiser son coefficient de performance (COP). Un exemple concret de rénovation a été présenté, mettant en avant les avantages économiques et environnementaux de l'hybridation dans un hôtel quatre étoiles à Montreuil, où une réduction drastique de la consommation électrique a été réalisée grâce à l'installation de pompes à chaleur hybrides.



Pour les bâtiments neufs, Emmanuel Baudasset a présenté une solution d'hybridation permettant de respecter la RE2020 et même les exigences de 2025, malgré la diminution des valeurs maximales du Cendr (Coefficient d'Energie Renouvelable) et de l'IC énergie (Indice de Consommation d'Energie).

La réunion s'est clôturée par un moment convivial au bord de la piscine de l'hôtel qui a accueilli l'événement, offrant aux participants l'occasion de discuter des dernières avancées en matière de décarbonation et d'hybridation des systèmes énergétiques, dans le contexte exigeant de la RE2020. ■

AICVF Champagne

Réunion Technique Grand Reims : tout savoir sur les aides à la transition énergétique

L'AICVF Champagne-Ardenne a organisé le 22 mai dernier une réunion concernant les aides à la transition énergétique pour l'habitat individuel collectif et tertiaire. Cet événement a rassemblé plus de 50 personnes. Quatre intervenants complémentaires ont animé cette présentation. La soirée s'est terminée par un cocktail.

Par Jean Claude Malbranque

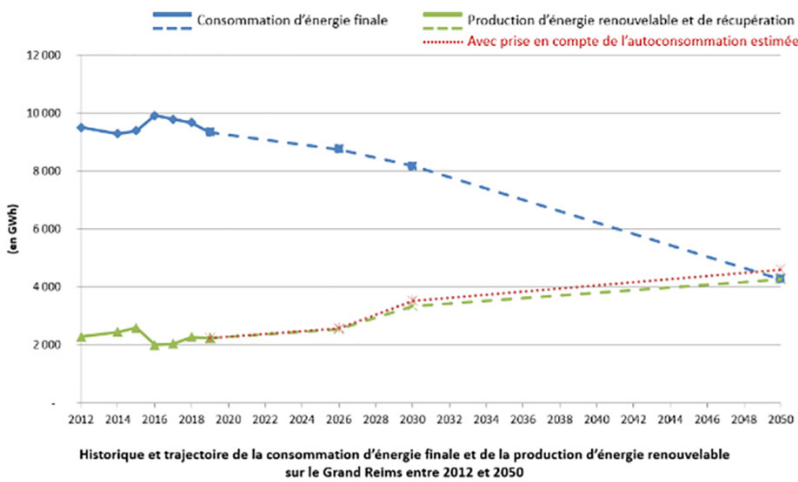
La rénovation énergétique à reims

La réunion a débuté avec une présentation par **Michel Zeagel** de la Direction de la transition écologique du Grand Reims. Il a mis en lumière le programme Eco Energie, qui cible 1230 bâtiments tertiaires publics et privés pour des rénovations énergétiques. Les objectifs de ce programme à l'horizon 2026 sont une réduction de 8 % de la consommation énergétique, suivie d'une réduction de 14 % d'ici 2030, puis une réduction ambitieuse de 55 % en 2050. Les rénovations visent à atteindre une moyenne annuelle de 1935 logements rénovés,



avec des gains énergétiques d'au moins 35 % par rénovation. Un des objectifs majeurs est de réduire le nombre de logements chauffés au fioul à zéro en 2030, tout en privilégiant

Vers un territoire sobre et positif en énergie



les modes de chauffage bas carbone. De même, le nombre de logements chauffés au gaz devrait passer de 69 000 en 2018 à 59 000 en 2030. Une attention particulière est également portée à la diminution des émissions de particules fines liées au chauffage au bois résidentiel, avec l'objectif de réduire ces émissions de 50 % entre 2020 et 2030. Enfin, le secteur tertiaire est en ligne de mire, avec une ambition de réduire la consommation de fioul et de gaz de 40 % en 2030 par rapport à 2019.

Oktave, l'approche AMO

Ludovic Tranchard (Conseiller rénovation énergétique chez Oktave)

Ludovic Tranchard a pris la parole pour discuter des projets de copropriétés dans la région Grand Est. Depuis 2011, 500 copropriétés ont été accompagnées, avec un suivi de travaux de 30 millions d'euros et l'obtention de 10 millions d'euros de subventions. Plusieurs dispositifs sont mis en place pour soutenir ces projets, notamment "MaPrimeRénov' copropriété", qui offre un accompagnement global et individuel pour divers travaux tels que le ravalement de façade, le changement de chaudière, et la réfection de toiture. Des prêts à taux zéro et des primes Anah sont également disponibles, en fonction des plafonds de ressources.

Les objectifs sont de libérer du temps aux gestionnaires pour se concentrer sur leur cœur de métier, de permettre à l'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) de travailler dans de bonnes conditions, et de garantir un service de qualité pour les copropriétaires.

Le dispositif d'accompagnement Oscar

Aristide Belli (Pilote programme CEE Oscar – ATEE)

Aristide Belli a présenté le programme

Oscar, visant à accompagner les artisans et les professionnels de la rénovation énergétique. À ce jour, 700 professionnels ont été formés, et 489 sont habilités.

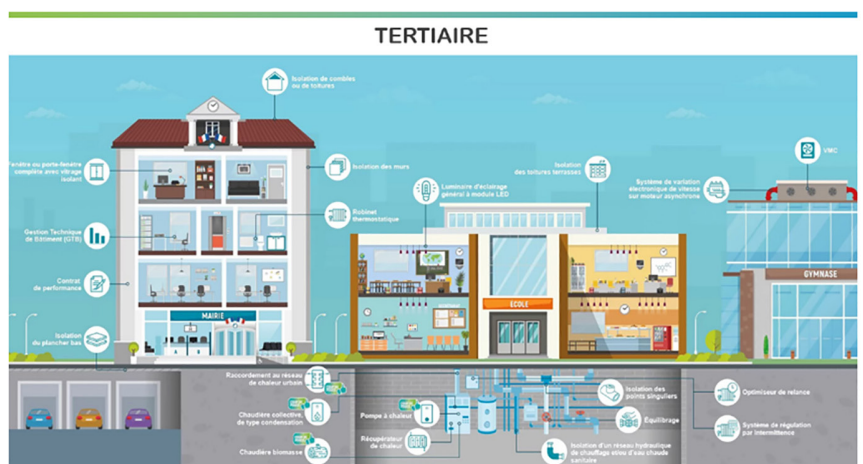
Les solutions proposées comprennent l'accessibilité à l'information et aux démarches administratives, le recensement des informations techniques, la simplification des procédures administratives, l'harmonisation et la simplification des contrôles, ainsi que l'allègement de la charge financière.

Objectif 54 : le rôle du délégataire CEE

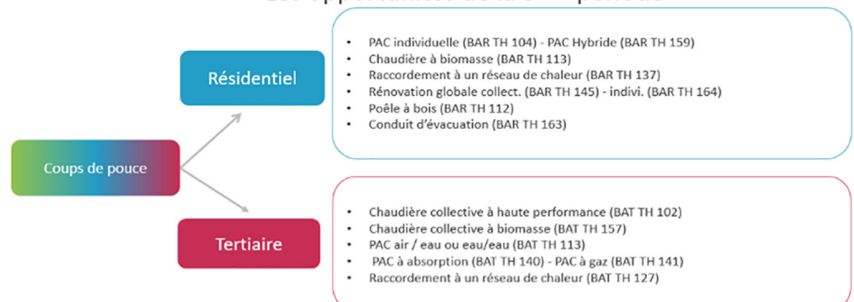
Cyrile Morin (Chargé d'affaires Objectif 54)

Cyrile Morin a conclu la réunion en présentant le dispositif CEE (Certificats d'Économie d'Énergie) résidentiel et tertiaire. Il a souligné l'importance de l'accompagnement des clients, avec des services dédiés, un levier financier pour déclencher la décision, une vision globale du projet, et une valorisation régulièrement mise à jour des CEE pour s'adapter au marché. La collaboration est également au cœur de ce dispositif, avec une veille réglementaire, des solutions financières sur demande, un accompagnement des installateurs, des bureaux d'études et des maîtres d'ouvrage en direct, ainsi qu'un soutien de proximité par les acteurs régionaux.

Cette réunion a été l'occasion de découvrir les nombreuses initiatives et aides disponibles pour soutenir la transition énergétique dans la région Champagne-Ardenne, offrant un aperçu complet des actions entreprises pour construire un avenir plus durable. long terme, de couvrir l'ensemble des besoins en gaz de la métropole d'ici 2050, avec un potentiel de 420 TWh. ■



Les opportunités de la 5^{ème} période



Réunion technique : plongée dans l'univers de la Géothermie

Le 6 juillet dernier, dans le cadre de nos réunions techniques, nous avons proposé à nos adhérents une conférence fascinante sur la géothermie. Cette réunion a réuni des experts pour explorer ce vaste domaine.

Par Francis Roumiguie

Nous avons eu l'honneur de présenter ce concept complexe grâce à trois intervenants qui ont permis d'aborder divers aspects de la géothermie.

Clémentine Bossa a débuté la réunion en expliquant les principes fondamentaux de la géothermie, mettant en lumière l'hydrogéologie et les contraintes réglementaires.



Le principe de la géothermie est d'utiliser les calories contenues dans le sous-sol pour chauffer, refroidir ou produire de l'électricité, en fonction des ressources et des projets. Elle a expliqué comment le gradient géothermique contrôle la température en profondeur, devenant idéale à partir de 10 mètres pour le fonctionnement d'une pompe à chaleur (PAC) et la production de chaleur et de froid.

Les avantages de la géothermie sont nombreux : une source d'énergie permanente, décarbonée, inépuisable, locale, et distribuée en proximité des usagers. Elle permet la production de chaud, de froid et/ou d'électricité, tout en préservant la qualité de l'air. De plus, elle est indépendante du prix des énergies fossiles et des contextes géopolitiques internationaux, tout en ayant des coûts d'exploitation très bas à long terme. Clémentine a souligné la maturité des technologies et la formation de professionnels qualifiés.

Elle a également abordé les deux grands types de géothermie : la géothermie de surface et la géothermie profonde, décrivant comment elles peuvent être utilisées pour la production de chaleur, de froid, le stockage d'énergie, et même la production d'électricité.

Enfin, elle a évoqué le contexte géologique et hydrogéologique, soulignant les potentiels locaux à développer et fournissant des exemples concrets de sites prometteurs.

Guillaume Barbe a pris la parole pour plonger davantage dans la géothermie, expliquant la composition d'une installation de géothermie, le dimensionnement, et illustrant le tout par un exemple concret. Il a apporté des éclairages essentiels sur les aspects techniques de la géothermie, permettant aux participants de mieux appréhender le fonctionnement de ces systèmes.



Franck Lluch-Sala, de la Métropole de Toulouse, a partagé avec nous les observations du maître d'ouvrage concernant les nombreuses réalisations régionales en matière de géothermie. Ses retours d'expérience ont permis de comprendre les défis pratiques liés à la mise en œuvre de projets géothermiques à grande échelle.



Nota : Les présentations complètes des trois intervenants sont disponibles sur le [site de l'AICVF – Midi-Pyrénées](#).

Cette réunion technique a fourni un aperçu complet de la géothermie, mettant en évidence son potentiel, ses avantages, ses contraintes, et ses applications pratiques. La géothermie émerge comme une option de plus en plus attrayante pour répondre aux besoins énergétiques tout en contribuant à la transition vers une énergie plus propre et durable. ■

AICVF Lorraine

Réunion technique : la qualité de l'eau au service de l'efficacité énergétique

Le 5 juin dernier, l'AICVF Lorraine organisait au centre culturel Jacques Barth de Bouxières-aux-Dames, une réunion technique sur la qualité de l'eau des installations de chauffage, sanitaire et d'eau glacée. C'est la société Edya qui a été sollicitée pour nous informer et présenter des solutions techniques pour éviter et limiter l'embouage et l'entartrage dans ces installations. Basée à Lyon, cette société est spécialisée dans les systèmes physiques de désembouage et détartrage sans produit chimique.

Par Lucien Dim, secrétaire AICVF Lorraine

Un tiers des pannes dans les circuits froids et de chauffage seraient liées à l'embouage. Depuis 5 ans, ce sont 40 % d'installations de plus embouées.

Aujourd'hui, l'utilisation généralisée de tubes PER (PolyÉthylène Réticulé), du fait de leur perméabilité à l'oxygène, favorise la prolifération des bactéries, la corrosion des métaux ferreux et la formation de boues.

Pour Edya, l'installation de filtres inhibiteurs (pots à boues magnétiques) constitue une solution économique, aussi bien en curatif qu'en préventif. Après analyse de l'eau, un diagnostic est posé et un équipement sans produit chimique est proposé.

Dans les installations avec pompe à chaleur, on voit apparaître des boues organiques, peu connues jusqu'alors. La formation de boues évolue aujourd'hui plus vite que les traitements et les méthodes d'exploitation.

Une trentaine de participants et d'adhérents de l'AICVF Lorraine ont assisté à cette très intéressante réunion. De nombreuses questions ont été posées à l'issue de la présentation, sans que l'on puisse toujours bien comprendre les phénomènes physiques de cette technologie. La réunion s'est terminée de manière très conviviale sous un soleil couchant, par la dégustation de crêpes de toute nature autour d'un Food Truck.

La prochaine réunion technique aura lieu le 26 septembre 2023 sur le thème du BIM au lycée Gustave Eiffel de Tallaenge. ■



AICVF Rhône-Alpes

Mouvements et perspectives

Par Priscilla Petinga

Ça bouge en région Rhône-Alpes ! Nous avons réélu début juillet les membres du bureau et accueilli notre nouvelle présidente, **Priscilla Petinga**, accompagnée de **Patrice Goyffon** pour le secrétariat, **Christine Prevost** pour la trésorerie, ainsi que 2 vice-présidents, **Caroline**

Oviguian et **Maxime Jaymond**.

Nous comptons sur nos 7 membres hyper actifs du bureau, **Richard Adeline**, **Louis Cibrario**, **David Garnier**, **Jean-Guy Labasse**, **Bernard Le Bissonais**, **Roland Meskel** et **Marc Montesino**, chacun tenant un rôle pour l'organisation de



tives, que ce soit sur le plan national et international. Ainsi en cette rentrée nous préparons des conférences au cœur de l'actualité, comme par exemple :

- 5 octobre : la mesure et le contrôle de l'aérodynamisme dans la RE2020, protocole RE2020 dans l'habitat et autres bâtiments
- Novembre/décembre en préparation : PAC au R290 et hybridation, y compris les évolutions des réglementations des fluides frigorigènes et perspectives (PFAS...)

Pour 2024, les sujets proposés sont au cœur des préoccupations de nos membres :

- Le décret BACS et le commissioning
- Les aides régionales et les CEE
- Révision du DTU 60.11 sur l'ECS.

nos réunions techniques, nos échanges techniques, notre communication, le relationnel avec nos partenaires et nos rendez-vous festifs !

Nous avons la chance au sein du bureau d'avoir des experts techniques sur ces différents sujets, et qui se tiennent en permanence au courant des différentes évolutions norma-

Ces réunions techniques sont souvent organisées en présentiel et distanciel pour permettre un suivi par le plus grand nombre d'adhérents.

Le bureau organisera également quelques rencontres conviviales à ne pas manquer ! ■

Agenda

Mercredi 25 octobre 2023, de 9h00 à 12h00

Lycée RASPAIL - 5 bis av. Maurice d'Ocagne 75014 PARIS

Les Colloques d'automne de l'AICVF-CFP

Qualité de l'Air Intérieur et ventilation des bâtiments : une exigence incontournable !

Le 25 octobre prochain, l'AICVF et son partenaire la Revue Chaud, Froid, Performance vous accueilleront dans l'amphithéâtre du Lycée RASPAIL pour leur colloque d'Automne consacré à la Qualité de l'air intérieur.

Si la crise de la COVID semble heureusement s'éloigner de l'actualité, la Qualité de l'Air Intérieur demeure un sujet préoccupant tant pour des raisons de confort et de bien-être au quotidien que pour des raisons sanitaires lors de périodes épidémiques.

Or, depuis le début des années 2000, on observe que ces crises pandémiques, avec des agents pathogènes aéroportés, se sont succédées avec une périodicité de 10 ans environ

- l'épidémie du SRAS partie de Chine en 2002
- celle du MERS- CoV, apparue au Moyen - Orient en 2012
- et, enfin, en 2019/2021 la pandémie de la COVID 19 due au virus SARS-CoV2 et de ses mutants , partie également de Chine.

Comment garantir confort et santé dans nos bâtiments en période normale et lutter contre la propagation virale en période pandémique ?

C'est à cette réflexion que l'AICVF et la Revue CFP vous convient avec au programme :



Les colloques



d'automne de l'AICVF-CFP

**QAI et ventilation des bâtiments :
une exigence incontournable !**

Rendez-vous le

Mercredi 25 octobre

De 9h à 12H

**Lycée Raspail
PARIS 14e**



Inscription obligatoire

www.aicvf.org

• La QAI : une demande sociale forte et un objectif désormais incontournable dans les bâtiments - Docteur **Fabien Squinazi**

• L'évaluation objective de la QAI et les exigences de la

norme EN 16798-1 - **Valérie Leprince** (CEREMA)

- L'évolution historique des exigences de QAI en France et à l'Étranger - **Francis Allard** Professeur Emerite (LaSIE)
 - Cas de la France ;
 - Les travaux d'**Ole Fanger** ;
 - La prise en compte des situations pandémiques (REHVA Nordic Group);
 - Le projet de l'Indoor Air Quality Guide de l'ASHRAE.
- Intérêt de la filtration et solutions disponibles - **Laure Mouradian** (CETIAT)

- La QAI comme indicateur de qualité d'un bâtiment : le positionnement des Maîtres d'Ouvrages par **Cécile vandangeon** (Fédération des Promoteurs Immobiliers de France).
- QAI et la qualité de la ventilation des bâtiments : Maitriser la mise en œuvre et le maintien des performances des installations - **Pascal Housset** (Association Française de la Ventilation)

Inscription gratuite mais obligatoire.
[S'inscrire](#)

Tendances

L'Afpac accueille Arnaud Meyer en tant que premier délégué aux Affaires techniques

L'Afpac (Association Française pour les Pompes à Chaleur) renforce son action en accueillant **Arnaud Meyer** en tant que premier permanent au sein de l'association. Arnaud Meyer apporte son expertise en efficacité énergétique et en qualité de l'air intérieur des bâtiments en tant que délégué aux affaires techniques.

Diplômé de l'INSA Strasbourg,

Arnaud Meyer a débuté sa carrière en 2012 en tant qu'expert technique au sein de la direction commerce Grand Est d'EDF. En 2014, il rejoint l'Agence Qualité Construction (AQC) en tant que chef de projets, où il développe sa spécialisation en génie climatique. Au fil des années, il a consolidé sa passion pour la gestion de projets d'envergure.

En 2020, Arnaud Meyer rejoint Uniclimate en tant que responsable du comité stratégique "Ventilation et traitement d'air des bâtiments". Fort de cette expérience diversifiée et



de son engagement dans le domaine du génie climatique, Arnaud Meyer intègre maintenant l'Afpac.

Il rejoint l'association à un moment crucial pour le développement des pompes à chaleur (PAC) en France et en Europe. Tout en reconnaissant les efforts déjà accomplis par l'Afpac, Arnaud Meyer se déclare fier et enthousiaste de contribuer en tant que premier délégué aux affaires techniques à la poursuite de cette mission et à la promotion des PAC dans le contexte de l'efficacité énergétique et de la qualité de l'air intérieur des bâtiments ■

Cemafroid au 26^e Congrès international du Froid : promouvoir l'Innovation et la performance

Du 21 au 25 août, le Palais des congrès de Paris a été le théâtre du 26^e Congrès international du Froid, un événement majeur pour les experts scientifiques et techniques du domaine du froid. Organisé tous les quatre ans par l'Association Française du Froid (AFF) et l'International Institute of Refrigeration (IIR), ce congrès mondial était une occasion unique de rassembler près de 1000 participants venus du monde entier.

Le Congrès international du Froid, créé en 1908 à Paris, n'avait pas eu lieu en France depuis quarante ans. Cette

édition a été l'opportunité pour les acteurs de l'industrie du Froid de partager leurs connaissances, d'exposer les dernières avancées technologiques et d'explorer les enjeux liés à la climatisation, aux pompes à chaleur et au transport frigorifique.

Tecnea Cemafroid, une entreprise spécialisée dans les essais et le contrôle de la performance des systèmes de climatisation et de pompes à chaleur, a joué un rôle central lors de cet événement. Présente sur son stand, l'entreprise a présenté onze communications qui ont suscité l'intérêt



des participants. Les sujets abordés portaient principalement sur le transport frigorifique, mais également sur les gestes écologiques visant à une utilisation responsable de la climatisation.

Ce congrès international du Froid a ainsi permis de promouvoir l'innovation et la performance dans le secteur du froid, en mettant en lumière les avancées technologiques et les bonnes pratiques pour une utilisation plus responsable de ces systèmes essentiels à notre vie quotidienne. Il a également offert une plateforme d'échange et de col-

laboration entre les experts du monde entier, contribuant ainsi à l'avancement de la science et de la technologie dans le domaine du froid. ■



Neutralité carbone et groupement d'intérêt économique : ensemble pour l'avenir des bâtiments

La Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature (DGALN) exprime la volonté de l'État de s'engager dans une démarche collective vertueuse en matière de neutralité carbone. Elle encourage vivement tous les acteurs impliqués dans le secteur de l'environnement et de la construction à adopter une approche proactive, allant au-delà des normes de la RE2020 (Réglementation Environnementale 2020).

Afin de concrétiser cette vision, neuf groupes de travail ont été constitués, avec pour début de leurs travaux le mois de septembre 2023. Ces groupes de travail se pencheront sur les domaines suivants : neutralité carbone, mesure des performances, énergie et réseaux, qualité de l'environnement intérieur, gestion durable de l'eau, économie circulaire, biodiversité, adaptation aux changements climatiques, et enfin, le volet transversal Low-tech.

La coordination de ces groupes de travail sera assurée par



le Groupement d'Intérêt Écologique (GIE), composé de l'Alliance HQE-GBC France, du collectif Effinergie, du collectif des démarches Quartiers et Bâtiments Durables, ainsi que du Plan Bâtiment Durable. Ces acteurs ont été missionnés par l'État pour élaborer un cadre commun de référence destiné aux bâtiments actuels et futurs.

Ce cadre commun, conçu pour soutenir l'innovation et évoluer au fur et à mesure des expérimentations, servira de guide pour l'ensemble des acteurs de la filière du bâtiment, y compris les collectivités et les instances gouvernementales. Tous partagent la volonté de promouvoir un progrès continu dans la construction des bâtiments présents

et à venir.

Pour prendre part à l'un de ces groupes de travail et contribuer à cette démarche collective, vous pouvez vous rendre sur le site : www.planbatimentdurable.developpement-durable.gouv.fr. ■

Le catalogue IDK 2023 : 25 ans d'excellence en un seul volume

IDK célèbre son quart de siècle d'existence avec la sortie de son catalogue 2023. Cette édition spéciale rassemble tous les produits qui ont contribué à forger la réputation de l'entreprise au fil des 25 dernières années. Ce catalogue, conçu avec soin, est non seulement fonctionnel et intuitif, mais aussi très complet. Il a été spécialement élaboré pour répondre aux besoins des professionnels et les accompagner au quotidien dans leur travail. En plus des descriptions détaillées des produits, le catalogue 2023 propose également des informations sur les services offerts par IDK en matière technique et après-vente.

Parmi les services offerts, on retrouve notamment le support après-vente pour les pièces de rechange, l'aide au



chiffage, l'assistance au dimensionnement, et la mise en service des produits des marques Mitsubishi Electric et Panasonic.

Pour accéder au catalogue 2023 et découvrir l'ensemble des produits et services proposés par IDK, rendez-vous sur le site web www.idk.fr. ■

Renodays : un forum actif et innovant au service de la rénovation

Les 12 et 13 septembre derniers, Interclima – Uniclisma a organisé un événement inédit : Renodays. Cette première édition n'avait rien d'un salon traditionnel. Au contraire, elle s'est démarquée par son caractère interactif et novateur. Réunissant des acteurs majeurs du confort, tels que l'AFCE, l'Afpac, l'Association Française de la Ventilation, Energie & Avenir, et le Syndicat français des Chaudières Biomasse, Renodays a constitué un véritable lieu de rencontres et d'échanges.

Les conférences, rythmées et variées, ont abordé une multitude de sujets liés à la rénovation des logements et des bâtiments. Elles ont permis aux professionnels de l'immobilier et aux acteurs du logement de rechercher des solutions performantes, de comprendre la réglementation en vigueur, d'appréhender les attentes des habitants, et de découvrir les dernières innovations technologiques.

Le pôle Grands Débats a joué un rôle central au cours de ces deux journées. Treize sujets majeurs ont été abordés, mettant en avant la volonté politique de rénover. Parmi les intervenants notables, nous pouvons citer Marjolaine Meynier-Millefert, députée Renaissance, Ann-Lise Doloron-Rocard, directrice du marché rénovation énergétique de La Poste, et Thierry Repentin, maire de Chambéry et président de l'Anah.

Les discussions ont porté sur des données règlementaires, les aides disponibles, ainsi que les avantages offerts, soulignant unanimement la nécessité d'un accompagnement continu pour une meilleure compréhension de ces enjeux. Au total, Renodays a accueilli environ 220 communications, réunissant plus de 200 intervenants. Ces échanges



RENODAYS

Le forum de la rénovation globale et performante des logements

se sont déroulés dans huit espaces thématiques, entourés de près de 150 exposants présentant leurs produits et services.

Renodays a ainsi démontré sa capacité à catalyser l'innovation et à encourager la rénovation globale et performante des logements. Il a également mis en avant l'importance du pouvoir d'achat pour ceux qui entreprennent des travaux de rénovation, ainsi que le rôle crucial de la cohésion sociale dans les projets de rénovation.

Pour en savoir plus sur cet événement unique, rendez-vous sur www.renodays.com. ■

Nouveaux réflexes et prix du kWh chaleur : L'Afpac à la conquête du logement collectif

Lors de sa matinale en avril 2023, l'Afpac (Association Française pour les Pompes à Chaleur) a dévoilé sa nouvelle mission : conquérir le logement collectif, qu'il soit neuf ou ancien en cours de rénovation. Jusqu'à présent, les pompes à chaleur (PAC) étaient principalement associées aux maisons individuelles, qu'elles soient en milieu urbain ou rural, ainsi qu'aux anciennes maisons en cours de rénovation. Les incitations gouvernementales telles que les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), le Coup de Pouce, et MaPrimeRénov' avaient largement contribué à cette expansion.

Les PAC étaient souvent privilégiées dans les projets de rénovation en raison de l'incitation à abandonner le fioul au profit d'autres sources d'énergie, notamment l'électricité thermodynamique et le gaz naturel lorsque cela était possible. De plus, le coût de la PAC se rapprochait de celui du kWh gaz, en particulier lorsque le SCOP (Coefficient de Performance Saisonnier) était supérieur à 3.



Cependant, les récents développements politico-économiques ont profondément modifié les conditions du marché. Les variations tarifaires ont transformé les écarts de coûts entre le gaz et l'électricité. Le prix au compteur du kWh électrique est passé à environ 0,20 €, tandis que le kWh gaz a dépassé les 0,10 €.

Christel Mollé, vice-président de l'Afpac, a souligné les progrès notables des performances des PAC au cours de la dernière décennie. Le coefficient de performance (COP) a augmenté d'environ 30 %, passant de 3 à 4 en moyenne, et les fluides frigorigènes ont vu leur Potentiel de Réchauffement Planétaire (PRP) diminuer.

Cette évolution incite davantage à explorer des solutions de PAC pour le chauffage et le confort des logements collectifs, que ce soit en construction neuve ou en rénovation. De nouveaux réflexes et pratiques devront être adoptés pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de carbone dans le secteur de la construction et pour dimi-

nuer les besoins énergétiques des logements.
Bertrand Eyraud, directeur RSE et Innovations chez Kaufman & Broad, a souligné l'importance de ces nouveaux réflexes dans la démarche de construction de logements

neufs pour répondre aux impératifs environnementaux et réduire la demande énergétique des logements.
 Pour en savoir plus sur cette initiative de l'Afpac, visitez le site www.afpac.org. ■

Viessmann entame la rentrée avec confiance et dynamisme

Forte d'une expérience technique et d'un engagement dans le confort depuis plus d'un siècle, dont plus de 40 ans dans le domaine des pompes à chaleur, Viessmann a organisé les Rencontres Énergétiques 2023, qui se sont déroulées du 6 juin au 11 juillet derniers, sur 14 étapes à travers la France. Ces rencontres ont été l'occasion pour les partenaires professionnels de dialoguer avec les équipes Viessmann et de découvrir les nouvelles solutions et matériels proposés par la marque, notamment dans les domaines des pompes à chaleur, de l'électrique, et de la biomasse, ainsi que les nouveaux services offerts par Viessmann.

L'une de ces étapes, qui s'est tenue le 21 juin à Canéjan (33), marque l'ouverture d'une nouvelle adresse Viessmann. Cette implantation servira les régions des Charentes, de la Corrèze, de la Creuse, de la Dordogne, de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne, et elle s'appuie sur une équipe régionale dédiée.

Au cours de ces 14 étapes, qui ont rassemblé plus de 1300 professionnels, Viessmann a présenté les solutions photovoltaïques disponibles dans les 10 centres répartis sur le territoire français. De plus, les pompes à chaleur nouvelle génération ont été au cœur des discussions. Elles se distinguent par des coefficients de performance (COP) pouvant atteindre 5, et elles exploitent le système hydraulique breveté Hydro AutoControl®, garantissant un fonctionnement fiable et un rendement maximal tout au long de leur durée de vie. Les pompes à chaleur Viessmann utilisent également un fluide frigorigène naturel et écolo-

Viessmann Energy Management



VIESSMANN

gique (R290) à faible Potentiel de Réchauffement Planétaire (PRP).

Les solutions de climatisation de la gamme Vitoclima, ainsi que les chaudières biomasse Vitoligno 200-C fonctionnant aux granulés de bois (de 20 à 44 kW), ont également été mises en avant. Enfin, Viessmann a présenté sa plateforme de services récemment lancée, démontrant ainsi son engagement à développer de nouveaux services pour accompagner les installateurs français dans l'évolution de leur métier et répondre aux besoins changeants des utilisateurs.

Pour en savoir plus sur les solutions Viessmann, vous pouvez visiter le site web www.viessmann.fr.

Communiqué

L'actualité des Gaz renouvelables

Bonnes nouvelles réglementaires : un nouvel arrêté tarifaire relance le potentiel de la filière méthanisation

Les évolutions du mécanisme de soutien à la production de biométhane démontrent la volonté des pouvoirs publics de relancer la filière. Découvrez les 5 évolutions majeures qui sont entrées en vigueur avec ces nouveaux textes. [CLIQUEZ ICI](#)

La barre des **10TWh** de biométhane injecté franchie - En route vers les **600** sites injectant dans les réseaux !

